

# COMMUNIQUÉ

Montréal, le 16 août 2021

NO 21

AUX AGENTES ET AGENTS  
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

## **OBJET : Compte rendu des travaux estivaux**

Bonjour à toutes et à tous,

J'espère que vous profitez bien de vos vacances estivales et que vous en profitez pour passer du bon temps en famille et avec vos amis !!!

Malgré la période estivale, votre exécutif provincial met quand même la main à la pâte pour continuer à faire avancer les divers travaux en cours, depuis les dernières semaines.

### **Communications SAPFQ / DGPF :**

Depuis le début du printemps, la DGPF démontre une plus grande disponibilité dans les communications constantes avec le SAPFQ, puisque les travaux et chantiers pour la « refonte » 2021 de la DGPF ont été entrepris. Depuis la fin du printemps / début de l'été, je participe à des visioconférences avec notre directeur général ainsi que les directeurs généraux adjoints. Les enjeux que nous discutons sont d'envergure provinciale et je sens une ouverture quant aux idées et réalités terrain que je leur apporte. Ces rencontres se poursuivent toutes les deux (2) semaines et si vous avez des enjeux provinciaux à nous soumettre, n'hésitez pas à me les transmettre afin que je puisse en discuter avec eux.

### **Griefs et arbitrages :**

Depuis la reprise des rencontres du comité de griefs en octobre 2018, nous avons beaucoup de difficulté à prendre notre « air d'aller » pour faire avancer concrètement le règlement des griefs actifs. Par l'entremise d'un grief, qui est présentement devant un arbitre, nous croyons avoir trouvé une voie de passage afin d'accélérer tout le processus.

/2

De plus, nous avons proposé une nouvelle manière de fonctionner pour ne plus faire traîner des griefs pendant plusieurs mois et plusieurs années et je crois que nos discussions sur la table de négociation nous permettront d'en arriver à une solution gagnante. Pour les dossiers en arbitrage et ceux à venir, nous travaillons sans relâche pour en arriver à des ententes satisfaisantes pour les parties, car on ne sait jamais comment ça peut tourner lorsque nous nous présentons devant un arbitre pour trancher un litige.

Quoi qu'il en soit, si vous vous sentez lésé dans vos droits conventionnés, n'hésitez pas à contacter vos délégués régionaux ou un membre de l'exécutif et il nous fera plaisir de vous accompagner lors du processus des griefs et de l'arbitrage.

### **Rapport du Comité consultatif sur la réalité policière (CCRP) :**

Tel que mentionné dans le communiqué syndical #15, le rapport du CCRP a été déposé à la fin mai 2021 et nous avons bien pris connaissance des recommandations nous concernant. Quelque temps après le dépôt de ce rapport, j'ai rédigé une lettre à la Ministre de la sécurité publique, Mme Geneviève Guibault afin de lui démontrer notre intérêt et l'enthousiasme à débiter les travaux reliés à la recommandation #94.

La période estivale entraîne toujours un ralentissement dans les divers travaux gouvernementaux, donc nous avons bon espoir d'être en mesure de vous donner plus de détails au courant de l'automne 2021.

### **Comité paritaire et négociation :**

Depuis le début de la pandémie, les travaux du comité paritaire ont quelque peu « ralenti », mais nous avons tout de même maintenu des discussions en mode virtuel. Vous avez été à même de constater que le mode virtuel apporte certains problèmes et il est très difficile de sentir la réelle émotion de nos interlocuteurs.

Devant ce constat, nous avons indiqué à la partie patronale que nous désirions reprendre les rencontres du comité paritaire en présentiel. Pour l'instant, nous avons une date de prévue, soit le 1<sup>er</sup> septembre prochain et nous sommes fébriles à reprendre les discussions.

En ce qui concerne la ronde de négociation du renouvellement de notre convention collective, nous sommes toujours en « attente » de la reprise des discussions, mais en premiers lieux et comme lors des négociations antérieures, les autorités gouvernementales discutent plus intensivement avec grosses centrales syndicales. Il serait toujours possible pour nous d'aller s'asseoir avec la partie patronale pour discuter de nos demandes, mais cet exercice a déjà été fait et tant et aussi longtemps que le secrétariat du Conseil du trésor (SCT) ne donnera pas de mandats sérieux et officiels aux représentants de la partie patronale, il est complètement inutile de discuter en sachant que le mandat de conclure une ou des ententes n'y est pas.

/3

Nous croyons qu'il devrait y avoir un déblocage à la fin de l'été / début de l'automne et c'est garanti que nous allons vous tenir informé des avancements.

Récemment, nous avons été informés de certains propos de gestionnaires qui bloqueraient ou refuseraient certaines choses sous prétexte que nous sommes en demande dans la négociation actuelle. Si vous êtes témoin de telles situations, il est très important de nous contacter afin d'obtenir vos explications, car on ne peut pas bloquer l'avancement de notre travail ou refuser des droits conventionnés à cause que nous sommes en renouvellement de notre convention collective. Tant et aussi longtemps que nous n'avons pas conclu une entente de principe et réglé le renouvellement de notre convention collective, c'est la *Convention collective de travail des agentes et agents de protection de la faune 2015-2020* qui s'applique.

#### **Comité de relations professionnelles (CRP) :**

À la reprise des comités paritaires en janvier 2019, votre syndicat a proposé un document « Modalité de fonctionnement » pour les rencontres régionales du Comité de relations professionnelles (CRP). Après plus d'un an et demi, le document a été approuvé par la DGPF et il a été envoyé à tous (e) les commandants (e) des districts.

Pour notre part, nous avons transmis ce document à tous les délégués(es) pour la reprise éventuelle de ces rencontres. Nous vous invitons à consulter vos délégués(es) régionaux pour connaître les points et sujets que vous pourriez leur apporter. Sachez que la reprise de ces rencontres est très importante, car il s'agit du premier niveau de discussion syndicale / patronale et nous croyons que plusieurs « irritants » peuvent être réglés rapidement et facilement lorsque les parties se parlent.

L'exécutif provincial s'assurera d'accompagner vos délégués(es) régionaux lors du processus de mise en place de ces rencontres et nous vous encourageons fortement à leur transmettre des sujets de discussion lorsqu'il vous le sera demandé.

#### **Redéploiement des effectifs 2021 :**

Comme vous l'avez constaté, le redéploiement des effectifs se poursuit toujours, mais peut-être pas à la vitesse voulue. Notre volonté serait d'accélérer le processus, mais présentement il y a un sérieux manque de personnel dans l'unité administrative qui s'occupe de la dotation des postes.

Malgré tout, le processus de la 2<sup>e</sup> vague est presque terminé et les récentes informations que nous avons, indiquent que la 3<sup>e</sup> vague devrait s'enclencher au début de l'automne 2021. De plus, pour accélérer le tout et stopper certains départs volontaires, nous avons proposé à nos dirigeants de réfléchir à mettre en place un redéploiement des effectifs saisonniers, tout en maintenant le redéploiement actuel. Pour le moment, nous n'avons pas eu de position formelle de la DGPF sur cet élément, mais nous allons maintenir la pression pour obtenir des réponses positives à nos demandes.

**Propos diffamatoires + intimidations :**

Depuis la reprise des rencontres du Comité paritaire, l'employeur nous a soumis une fiche sujet s'intitulant : « *Intimidation entre employés de la protection de la faune* ».

À première vue, cette fiche nous a quelque peu surpris, mais après analyse et discussions, nous constatons qu'elle s'applique à TOUS les employés de la PFQ et elle n'a pas été créée pour rien.

Depuis quelques années, nous avons vu une augmentation (quoique cela semble diminuer dernièrement) de propos diffamatoires et d'intimidations entre collègues de travail, entre gestionnaires et parfois même, envers votre syndicat. Rassurez-vous, nous n'avons pas de menaces concrètes, mais certains gestionnaires se plaisent à déblatérer sur le SAPFQ en étant complètement méconnaissant de ce qu'ils avancent. On nous a rapporté également, que certaines personnes seraient « menacées » suite à une consultation avec votre syndicat et parfois, de l'intimidation pure et dure serait fait envers vous. Sachez que nous n'accepterons jamais de tels gestes et nous collaborerons avec nos autorités pour que cela cesse rapidement. L'ère de la dictature est révolue, et personne ne doit accepter d'être traité ainsi surtout, que le dialogue entre nous et la DGPF est constant et nous prônons le respect de tout un chacun pour faire cheminer la PFQ.

Si vous êtes témoin et/ou victime de tels gestes, n'hésitez pas à nous contacter pour nous expliquer la situation. De notre côté, nous nous assurerons que vos dénonciations soient bien entendues et nous nous assurerons que vous ne subissiez pas représailles.

En terminant, nous continuerons de travailler pour vous dans l'ensemble des dossiers syndicaux que nous avons en cours et nous allons vous tenir au courant des développements de ceux-ci. Nous souhaitons de tout cœur que les mois et années à venir soient de plus en plus prospères pour notre métier et vous pourrez compter sur notre soutien lorsque vous en aurez besoin.

Je vous souhaite une belle fin d'été !!!

*Martin Perreault*  
Président provincial